



**Invitation presse**

**Accréditation obligatoire - Attention, cet évènement est à places limitées.**

## **14 juillet : le retour du public au Champ-de-Mars et au Trocadéro !**

Lundi 14 juillet à 21h – Avenue d'Iéna (16<sup>e</sup>)

**Après une édition olympique en 2024, le 14 juillet renoue avec le public sur le Champ-de-mars et au Trocadéro lundi prochain. La soirée débutera par le Concert de Paris et, pour la deuxième année, une chorégraphie de 1000 drones accompagnera le feu d'artifice.**

Le 14 juillet 2024, les Parisiennes et Parisiens avaient assisté à l'allumage du chaudron olympique par une légende du sport français, Yannick Noah, dernier vainqueur français de Roland-Garros en 1983. Ces festivités sur le parvis de l'Hôtel de Ville, ponctuées de nombreux concerts, avaient permis à Paris d'entrer définitivement dans la fête olympique.

Bien qu'inaccessible au public du fait de de l'installation des sites d'épreuves, le Champ-de-Mars avait accueilli un feu d'artifice exceptionnel, accueillant pour la première fois près d'un millier de drones, participants à cette grande fête nationale.

Pour cette édition 2025, la Ville de Paris donne à nouveau rendez-vous aux Parisiennes et Parisiens, et visiteurs pour assister au feu d'artifice du 14 juillet depuis le Champ-de-Mars et le Trocadéro. Le spectacle pyrotechnique sera accompagné par 1000 drones et mettra en avant la Seine, les 10 ans de l'Accord de Paris, le Brésil et les valeurs de la capitale. Il sera composé de 4 grandes séquences et 11 tableaux.

Le feu d'artifice sera précédé à partir de 21h du Concert de Paris, présenté au public par France Télévisions et Radio France, qui réunira les plus grands noms du classique autour de l'Orchestre National de France.

C'est la société Groupe F, sous la direction artistique de Christophe Berthonneau, qui a conçu l'édition 2025 de ce feu d'artifice.

### **Informations importantes :**

France Télévisions bénéficie de l'exclusivité des droits de retransmission en direct.

**Attention, cet évènement est en places limitées : une accréditation validée par le service de presse sera obligatoire.**

- Les accréditations devront impérativement faire l'objet d'une demande au service de presse de la Ville de Paris avant vendredi 11 juillet 12h.
- Le soir du 14 juillet, un espace sera réservé à la presse « images ». Les modalités d'accès vous seront envoyées après validation de votre accréditation.
- Un badge vous sera remis sur présentation de la confirmation d'accréditation. Il vous sera indispensable pour circuler dans le dispositif de sécurité renforcé pour l'occasion.
- Aucun car satellite ne peut-être installé.

**Personnalité présente :**

**Anne Hidalgo**, Maire de Paris

**Horaire et accès :**

Lundi 14 juillet à 21h

Avenue Léna, 16<sup>e</sup> arrondissement. Via le Métro Léna (ligne 9).

**Contact presse :** Service de presse – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)